

# PARIS RECRUTE

## 12 Professeur·es d'Éducation Physique et Sportive

### en écoles élémentaires de la Ville de Paris

Les 12 postes sont à pourvoir à la Direction des Affaires Scolaires (DASCO) qui développe son projet éducatif autour de l'organisation de multiples activités en temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. Son ambition est de continuer de faire évoluer son offre d'activités éducatives.

Les professeur·es de la Ville de Paris ont pour mission d'apporter un enseignement complémentaire, par spécialités, aux enfants scolarisés dans les écoles élémentaires publiques de la Ville de Paris. Membres à part entière de l'équipe pédagogique, ils-elles assurent leur enseignement en étroite collaboration avec les professeur·es des écoles, dans le cadre des programmes de l'Éducation Nationale et contribuent ainsi pleinement aux enjeux de formation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture à destination des enfants.

En éducation physique et sportive, les professeur·es développent auprès des classes un large éventail d'activités physiques, sportives et artistiques (APSA), dont la natation qui fait également partie intégrante de leur enseignement. Ces activités contribuent au développement de l'enfant en lui permettant de mieux connaître son corps, le respecter et le garder en bonne santé, et favorisent son éducation à la citoyenneté.

Le temps de service est de 20 heures par semaine (19 heures d'enseignement et 1 heure de temps de concertation pédagogique)

Inscriptions au concours  
du 3 au 28 janvier 2022

**Concours de Professeur·e  
d'Éducation Physique et Sportive  
(catégorie A)**

Épreuves à partir du 07/03/2022

#### **PROFIL :**

- Être titulaire de la licence en sciences et techniques des activités physiques et sportives (licence STAPS) ou équivalence ET titulaire d'un master (M2 soit Bac +5) ou justifier d'une inscription en dernière année d'études en vue de l'obtention d'un master (l'obtention du master devant être justifiée au plus tard à la nomination) ou d'une qualification reconnue équivalente
- Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique (pour les détails consulter la brochure du concours).

#### **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

Ville de Paris / DRH / Bureau du recrutement  
2 rue de Lobau – 75004 Paris (9h-12h30 / 13h30-17h)  
[www.paris.fr/recrutement](http://www.paris.fr/recrutement)

